



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 28 juin 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BIZE Thibaut; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALICENELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LÉMERCIER Myriam; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LORIGUET Alain; LOYAT Michel; MAILLOT Elsa; MOUGIN Philippe; POISSENOT Danielle; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; STHAL Rémi; VIGNOT Anne; THIEBAUT Catherine

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

C.C.P.O : DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

C.C.V.M : MARCHAL François; MORALES Roland

C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

C.C.V.A : PIQUARD Charles

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel; FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude

C.C.V.A : BRULET Daniel; HERANNEY François

Secrétaire de séance : GALLIOT Gérard

Procuration de vote :

Mandants : FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François

Mandataires : DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

Objet : 5.C Acquisition d'un nouveau camion pour continuité de service à l'ITM

5 C. ACQUISITION D'UN CAMION POUR CONTINUITE DE SERVICE A L'ITM

Rapporteur : Monsieur Thibaut BIZE, Vice-président

L'activité de l'ITM nécessite l'utilisation d'un camion de type 26 t porteur pour transporter les bennes issues des déchetteries ou les caissons issus du centre de tri. Ces tâches sont indispensables au bon fonctionnement de l'ITM et du centre de tri. Pour exemple, dans le cas d'une impossibilité d'évacuation des caissons de refus de tri pleins issus du centre de tri, la production est arrêtée.

La cellule logistique dispose actuellement d'un camion permettant de transporter les bennes issues des déchetteries ou les caissons issus du centre de tri. Ce camion atteint désormais une durée d'utilisation qui entraîne des dysfonctionnements récurrents. Afin d'assurer la continuité du service et de permettre un éventuel développement de la cellule logistique proposé dans le rapport précédent.

Ainsi dans le cas d'indisponibilité du camion, il devient nécessaire de recourir à des prestations externes payantes.

Le camion utilisé actuellement atteint une durée d'utilisation cumulée nécessitant une maintenance accrue. Ainsi, le taux d'indisponibilité du camion a augmenté les derniers mois (YY h) gênant le fonctionnement de l'ITM et générant des commandes de prestations et donc des coûts supplémentaires.

Il est proposé de procéder à l'acquisition d'un nouveau camion. Le montant prévisionnel de cet achat est de 170 000 €. Au regard des délégations données par le Comité à Mme la Présidente, celle-ci lancera la consultation, selon la procédure adaptée des marchés (MAPA) et signera toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cet achat. Les crédits nécessaires à cet achat ont été inscrits au budget 2016.

A l'unanimité, le Comité Syndical émet un avis favorable à cet achat et du lancement d'une consultation pour l'acquisition d'un nouveau camion afin de pallier les dysfonctionnements du camion en place, et d'assurer une continuité du service afin de permettre un éventuel développement de l'activité logistique (comme proposé par le rapport précédent).

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2016



Contrôle de légalité